



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

SGAMI
SUD-EST

CANTAL ALLIER RHÔNE
SAVOIE ARDÈCHE ISÈRE
LOIRE AIN PUY DE DÔME
HAUTE-SAVOIE
HAUTE-LOIRE DRÔME
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Acte d'engagement (AE)

MARCHE N°

2

0

2

6

0

2

3

Mois M0 (mois de remise des offres finales) :

N° de l'Engagement juridique (EJ) :

1- IDENTIFICATION DU CONTRAT

1-1 IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

ACHETEUR : Ministère de l'Intérieur

Représenté par Le Préfet délégué pour la défense et la sécurité

ADRESSE : SGAMI SUD-EST - Direction de l'Immobilier – Bureau Exploitation
Maintenance

Adresse postale : 215 rue André Philip - 69421 LYON Cedex 3

Adresse du site : 20 rue de l'Espérance - 69003 LYON

COORDONNEES : 04 37 91 30 00

OBJET DU CONTRAT : Marché de maîtrise d'œuvre pour les aménagements et regroupement des sites de l'Hôtel de Police de Valence (26)

TYPE DE CONTRAT : Prestations intellectuelles - Procédure adaptée

1-2 IDENTIFICATION DU CONTRACTANT EN CAS D'ENTREPRISE UNIQUE

RAISON SOCIALE :

SIRET* :

REPRESENTE PAR** :

ADRESSE :

TELEPHONE :

COURRIEL :

* Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.

** Prénom, Nom et Fonction.

1-3 IDENTIFICATION DES COTRAITANTS EN CAS DE GROUPEMENT***

COTRAITANT 1 (mandataire du groupement)	
RAISON SOCIALE :	
SIRET** :	
REPRESENTE PAR** :	
ADRESSE :	
TELEPHONE :	
COURRIEL :	
AGISSANT EN TANT QUE :	Mandataire du groupement conjoint (1)* Mandataire solidaire du groupement conjoint (2)* ☐ 1 ☐ 2 *cocher la case correspondante

COTRAITANT 2	COTRAITANT 3
RAISON SOCIALE :	RAISON SOCIALE :
SIRET** :	SIRET** :
REPRESENTE PAR** :	REPRESENTE PAR** :
ADRESSE :	ADRESSE :
TELEPHONE :	TELEPHONE :
COURRIEL :	COURRIEL :

COTRAITANT 4	COTRAITANT 5
RAISON SOCIALE :	RAISON SOCIALE :
SIRET** :	SIRET** :
REPRESENTE PAR** :	REPRESENTE PAR** :
ADRESSE :	ADRESSE :
TELEPHONE :	TELEPHONE :
COURRIEL :	COURRIEL :

COTRITAINT 6		COTRITAINT 7	
RAISON SOCIALE :		RAISON SOCIALE :	
SIRET** :		SIRET** :	
REPRESENTE PAR** :		REPRESENTE PAR** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	

* Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.

** Prénom, Nom et Fonction.

*** Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin.

1-4 IDENTIFICATION DES SOUS-TRAITANTS*

Les sous-traitants sont présentés dans les actes spéciaux de sous-traitance annexés au marché.

RAISON SOCIALE :		RAISON SOCIALE :	
SIRET** :		SIRET** :	
ADRESSE :		ADRESSE :	
TELEPHONE :		TELEPHONE :	
COURRIEL :		COURRIEL :	

* Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin.

** Ou n° de TVA intracommunautaire pour les fournisseurs issus de l'UE ou autre identifiant économique équivalent pour les pays hors UE.

1-5 PERSONNES NOMMÉMENT DÉSIGNÉES

La conduite des prestations est assurée par les personnes physiques indiquées à l'annexe AE1 « Personnes nommément désignées » du présent acte d'engagement.

1- 6 CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

Phases	Durée
Études de Maîtrise d'œuvre	5 mois
Consultation des Entreprises	2 mois
Travaux + Garantie de parfait achèvement (GPA)	5 mois + 12 mois

La mission de maîtrise d'œuvre s'achève à la fin du délai de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux.

2 MONTANT DE L'OFFRE

2-1 COÛT PRÉVISIONNEL PROVISoire DES TRAVAUX

Le coût prévisionnel (CP0) des travaux estimés par le maître d'ouvrage est de 800 000 € HT (valeur mois M0 indiqué dans le présent acte d'engagement).

2-2 CALCUL DE LA RÉMUNÉRATION

COUT PREVISIONNEL TRAVAUX (CP0) :	800 000 €	€ HT
FORFAIT DE RÉMUNÉRATION :	€	€ HT

Taux de rémunération appliqué aux <u>missions de bases</u> (t) (ne sont pas comprises les missions complémentaires)		%
---	--	---

2-3 DÉTAIL DE L'OFFRE

Le forfait provisoire de rémunération pour la réalisation de la totalité de la mission de base est décomposé dans le tableau suivant, précisées à l'article 1.4 du CCAP et définies dans le CCTP.

Le montant de rémunération des missions complémentaires est global et forfaitaire, fixé lors de la remise d'offre et sera définitif quel que soit le montant des travaux.

Forfait provisoire de rémunération		
Désignation	Montant HT	Montant TTC
Missions de base : DIA – AVP (APS-APD) – PRO - EXE partielle – ACT – DET - AOR		
Missions complémentaires : CSSI Conception – CSSI Réalisation – OPC réalisation - Bureau d'étude structure conception		
TOTAL (missions de base + missions complémentaires)		

3 CONDITIONS DE PAIEMENT

En cas de groupement, celui-ci est un groupement conjoint avec répartition, selon la répartition spécifiée dans la DPGF.

TITULAIRE* (mandataire et cotraitants)	IBAN
--	------

* Préciser le nom de chaque entreprise bénéficiaire

4 AVANCE*

TITULAIRE OU MANDATAIRE DU GROUPEMENT (COTRAITANT N° 1)	☐	RENONCE A L'AVANCE
COTRAITANT N° 2	☐	RENONCE A L'AVANCE
COTRAITANT N° 3	☐	RENONCE A L'AVANCE
COTRAITANT N° 4	☐	RENONCE A L'AVANCE
COTRAITANT N° 5	☐	RENONCE A L'AVANCE
COTRAITANT N° 6	☐	RENONCE A L'AVANCE
COTRAITANT N° 7	☐	RENONCE A L'AVANCE

* Adapter le tableau en ajoutant des lignes si besoin (nombres de cotraitants).

* Cocher la case si renoncement.

5 DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAIS D'EXÉCUTION

- **La durée d'exécution** du marché démarre à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est estimée à 24 mois et prendra fin à l'issue de la garantie à première demande (GPA) des marchés de travaux.

- **Durée prévisionnelle des travaux**

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à 5 mois, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage au titulaire.

- **Délais d'exécution**

Les délais de remise des documents propres à chaque élément de mission sont fixés dans l'annexe AE2 du présent acte d'engagement « délais de remise des documents ».

6 ENGAGEMENT DU CANDIDAT

PROPOSITION ÉTABLIE LE :

REPRÉSENTANT LÉgal (*):

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du contrat, s'engage ou engage le groupement, sans réserve, à exécuter les prestations objet du contrat conformément au cahier des charges.

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

7 DÉCISION DE L'ACHETEUR - OFFRE RETENUE

La présente offre est acceptée pour le marché :

Marché 2026-023	Montant HT	Montant TTC
Missions de base : DIA – AVP (APS-APD) – PRO - EXE partielle – ACT – DET - AOR		
Mission complémentaire : CSSI Conception – CSSI Réalisation – OPC réalisation - Bureau d'étude structure conception		
TOTAL (missions de base + missions complémentaires)		

Les prestations non réalisées seront déduites du montant indiqué ci-dessus correspondant au marché de base détaillé dans la décomposition globale et forfaitaire (devis estimatif) et incorporés ou non dans les éventuels avenants selon le cas.

Les sous-traitants proposés ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées.

Signé à Lyon, le :	
Représentant du pouvoir adjudicateur :	

ANNEXES

AE1 : Personnes nommément désignées pour la conduite des prestations

AE2 : Délais de remise des documents

AE3 : Échéancier de paiement